

# QUE FAIRE DE NOS DÉCHETS #1 : LES APPAREILS ÉLECTRIQUES

Que faire de vos appareils électroménager, ordinateurs, téléphones ou sèche-cheveux quand ils arrivent en fin de vie ? On vous donne des solutions !



Donnez une deuxième vie à vos appareils électriques et électroniques

Chaque semaine, votre webzine fait le point sur ces déchets ou objets dont on ne sait trop quoi faire quand on souhaite s'en débarrasser. Cette semaine, on vous explique quoi faire de vos déchets électriques et électroniques

Il faut bien l'avouer : on sait rarement quoi faire des appareils électriques ou électroniques de la maison une fois qu'ils ne marchent plus. Une chose est sûre pourtant : comme ils contiennent des matériaux et des substances rares ou dangereuses, ils doivent être triés séparément. Voici 5 façons de vous en débarrasser en respectant l'environnement.

## 1. DONNEZ VOTRE APPAREIL



© François Daburon

À une structure de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) comme Emmaüs, ce qui permettra de lui donner une seconde vie.

[En savoir plus sur les structures de l'ESS](#)

## 2. RAPPORTEZ VOTRE APPAREIL ÉLECTRIQUE EN MAGASIN.



© François Daburon

Celui-ci est tenu de le reprendre gratuitement lors de l'achat d'un nouvel appareil du même type, et d'enlever gratuitement votre ancien appareil (même volumineux !) en cas de livraison à domicile. C'est ce que l'on appelle la reprise "un pour un" (financée par l'éco-participation que vous payez au moment de l'achat de votre appareil). Les appareils repris seront démantelés pour recyclage.

### 3. APPORTEZ VOS APPAREILS EN DÉCHÈTERIE





© François Daburn

Cergy-Pontoise compte 5 déchèteries sur son territoire. Vous pouvez aussi déposer vos appareils à l'Espace réemploi de la déchèterie des Linandes, à Cergy. Ils seront triés et stockés afin d'être récupérés par des associations locales.

[Trouver la plus proche de votre domicile](#)

#### 4. DÉPOSEZ VOS APPAREILS EN POINT DE COLLECTE



© Alice Dardun

Vous avez aussi la possibilité de déposer vos appareils non volumineux dans un des nombreux points de collecte d'éco-organismes chargés du recyclage des appareils ménagers usagés.

[Trouver un point de collecte Eco-Systèmes](#)

## 5. JETEZ-LES À LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS



© Eco-Systèmes

Pour les plus volumineux seulement.

[Connaître les jours de collecte des encombrants de votre commune](#)

## LES 5 GESTES EN VIDÉO



© ATELIERS BOCAGE / ECO-SYSTÈMES

**VOUS VOULEZ LE GARDER ?  
FAITES-LE RÉPARER !**

### **S'il s'agit d'une petite panne, l'appareil est peut-être réparable.**

Certaines associations proposent de vous aider ou de vous apprendre à réparer vos appareils.

Visitez par exemple le site [Repair Café](#) ; une antenne est présente à Vauréal.

### **Si vous n'arrivez pas à réparer l'objet**

Vous pouvez faire établir un devis par un réparateur : il est parfois possible de faire réparer un appareil plutôt que de le jeter, ce qui peut revenir moins cher que de le remplacer !

Consultez l'annuaire [www.recup-id.fr](http://www.recup-id.fr) pour trouver un réparateur près de chez vous.

## UNE QUESTION SUR VOS DÉCHETS ?

Pour toute question, contactez le Centre de relation usagers de l'agglomération.

Par téléphone : 01 34 41 90 00 (du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 16h)

Via le formulaire en ligne, sélectionnez le type de demande "Déchets"

---

---